



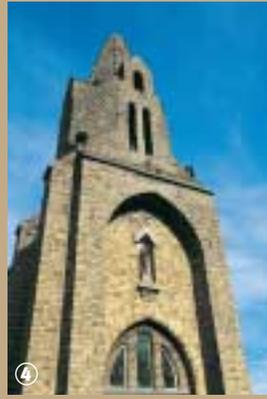
Le miracle de Caëstre



La Commanderie à Caëstre.

Faisant halte à Caëstre, un ancien camp militaire romain, les trois sœurs Edith, Elfride et Sabrina se seraient crues en totale sécurité. Tel ne fut pas le cas ! Voici la légende des Trois Vierges de Caëstre. La scène se déroule en 855. Trois jeunes sœurs d'origine anglaise, refusent la main de prétendants pour consacrer leur vie à Dieu. Elles décident d'entreprendre un pèlerinage vers Rome. En route, elles font escale à Caëstre. C'est là qu'elles sont sauvagement assassinées par trois brigands, peut-être les chevaliers éconduits. Un seigneur aveugle résidant non loin du drame, aurait eu alors l'apparition de la Vierge Marie lui demandant de se rendre sur les lieux du crime, en s'aidant du cri des oiseaux. Sur place, il se serait humecté les paupières du sang des victimes et aurait retrouvé la vue. Il aurait, en l'honneur de la Vierge Marie et des trois martyres, fait édifier la chapelle. Légende ou pas, les fondations

architecturales prouvent que la chapelle existe au moins depuis le XI^e siècle ; celle-ci devint un haut



Chapelle des trois Vierges à Caëstre.

lieu de pèlerinage sous l'Ancien Régime, tandis qu'un nouveau clocher l'abrite depuis 1887. Retrouvez le récit de cette légende à l'intérieur même de l'église, à travers un vitrail et un tableau du XIX^e siècle, copie d'une œuvre probablement disparue à la Révolution.



Mont des Cats vu de Caëstre.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Musée Benoît de Puydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Centre de Phytosociologie en saison (03.28.43.81.00), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques en saison (03.28.43.81.00).

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratitudo ou « Ondankmeulen » (03.28.42.50.24), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Cassel : Visites du moulin « Casteel Meulen » ; visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55) ; brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

Godewaersvelde : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Convent des Augustins » (03.28.43.44.46), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Saint-Jans-Cappel : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievemleulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « Les Gigotos Automates » (06.74.30.43.08).

Terdegem : Visites du Moulin de la Roome sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen » et du musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

Manifestations annuelles

Bailleul : Carnaval week-end de Mardi gras (03.28.43.81.00), Fête de l'Épouventail en juillet (03.28.43.81.00).

Berthen : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'Ancienne en août (03.28.42.51.25).

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet, Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Godewaersvelde : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

Hazebrouck : Carnaval de la mi-Carême, Championnat de Flandres de montgolfières en mai, Fête des amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet (03.28.43.44.45), « Ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.28.49.51.30).

Saint-Jans-Cappel : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), Fête des Moissons en août (03.28.41.25.29).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest » fête agricole en mai, Fête du Houblon en octobre (03.28.49.77.77).

RDV Nature et Patrimoine :

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre à Bailleul : 03.28.43.81.00.

Office de Tourisme de Cassel :

03.28.40.52.55.

Mairie d'Hazebrouck - Service

Tourisme : (03.28.43.44.45).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Chaïllon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 14

Du Gibet au Paradis

Caëstre, Flêtre

(11,5 km - 3 h 00 à 3 h 50)



Ancienne commanderie de Caëstre.

- 1 **Randonnée Pédestre**
Du Gibet au Paradis :
11,5 km
- 2 **Durée :** 3 h 00 à 3 h 50
- 3 **Départ :** Caëstre : église, parking
- 4 **Balises :** jaune
- 5 **Cartes IGN :** 2403 Ouest et 2404 Ouest



Chapelle à Caëstre.

L'avis du randonneur :

Ce parcours est sans difficultés. La prudence est requise dans les traversées des RD 933 et 947.

De nombreuses vues sur les monts jalonnent le parcours. La meilleure période s'étend d'avril à octobre.

Certains passages humides nécessiteront le port de chaussures étanches en période de pluie.

il était une fois les Monts de Flandre...



Du Gibet au Paradis

(11,5 km - 3 h 00 à 3 h 50)

Départ : Caëstre : église, parking

1 Dos à l'église, prenez à gauche. Au stop, remontez à gauche la rue du Moulin. A gauche, les bureaux de DSA-Emballage ont été aménagés dans la tour de pierre d'un vieux moulin. Suivez à gauche la Hool straete. Notez la vieille ferme aux tuiles bleues et les bâtiments de 1898 et 1913. Vues sur le Mont Cassel puis le Mont des Cats. Descendez dans le vallon du ruisseau du Galge – gibet. Avant le petit pont, empruntez à droite le chemin de terre (chemin de Gode).

2 A l'extrémité du chemin, dans le carrefour, prenez en face la rue du Pain Sec. Essayez de reconnaître dans le paysage le klockhuis de Eecke et l'église Saint-Eloi à Hazebrouck. Bifurquez à gauche sur le chemin Saint-Adrien.

3 Avant la RD 933, suivez à gauche le chemin de terre (chemin des Moutons). Vous longez une haie d'aubépines, touffue, taillée haute. Après l'exploitation agricole, empruntez à droite le chemin du Paradis qui traverse la RD 933 – prudence.

4 A hauteur de la chapelle Sainte-Thérèse, prenez à droite la RD 69 puis la rue au Beurre. Plus loin, en changeant de commune, la rue reprend son nom flamand de Botter straete. L'itinéraire effectue alors un coude à gauche et suit un chemin de terre. Au bout, continuez à droite sur le chemin de Saint-Omer.

5 A l'intersection – chapelle N.D. de Lourdes – traversez la RD 947 et poursuivez sur le chemin de Saint-Omer. Vue sur le Mont Cassel.

6 Avant la tour du tir à l'arc du Driehouck, prenez à droite la petite route, de même 600 m plus loin.

7 Au stop, longez à gauche la RD 947 puis traversez la. Continuez le long de la ruelle et aboutissez à la chapelle des Trois Vierges – Kapel van de drie Maagden (cf article). Suivez la rue Henri Ternynck puis retrouvez l'arrière de l'église.

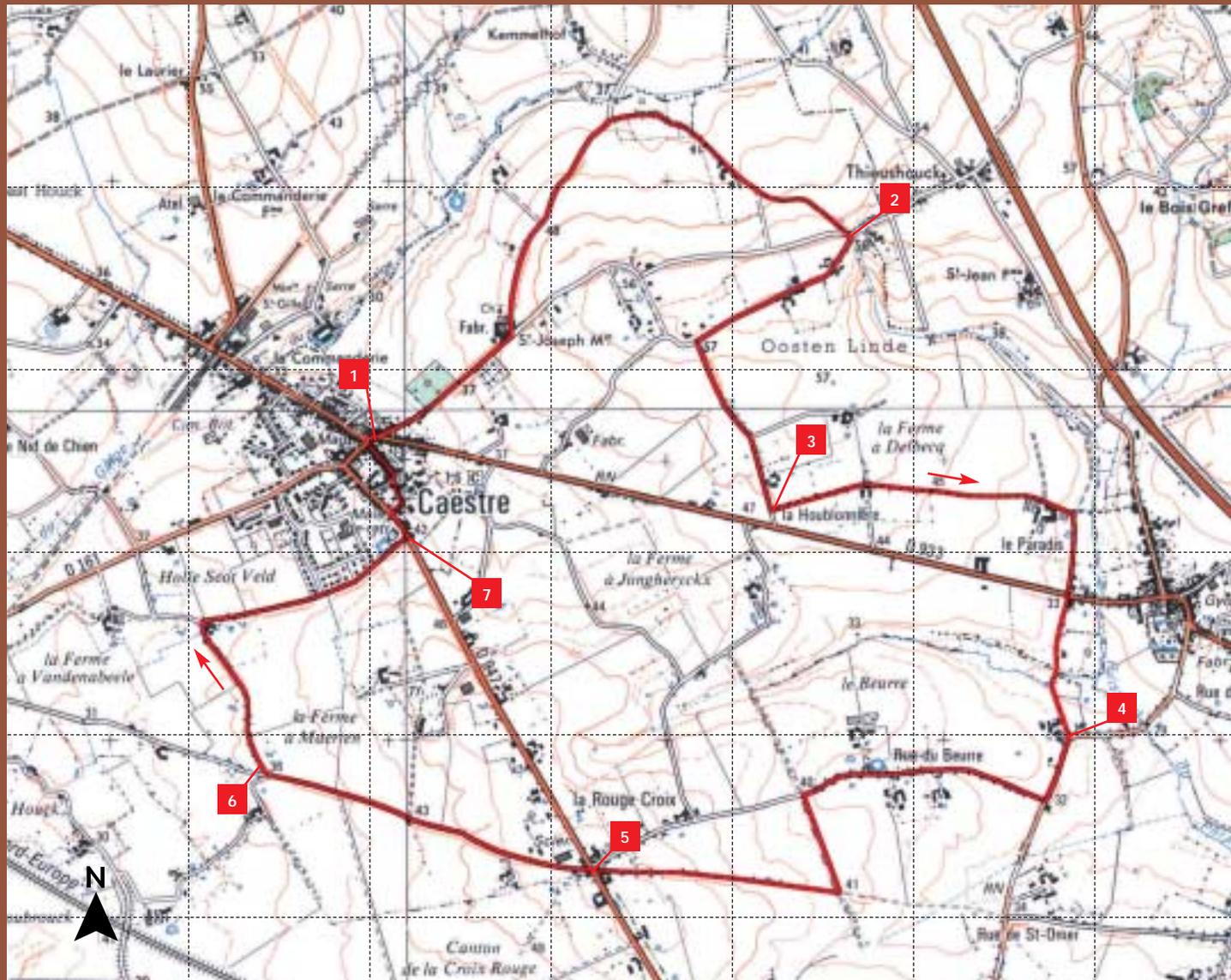
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

